

PLAN DE FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BC

Public visé :

Tout personnel électricien devant effectuer des manœuvres de consignation en basse tension

Prérequis :

Il est nécessaire de disposer d'un diplôme dans les métiers de l'électricité ou de disposer d'une expérience professionnelle d'électricien avérée pour suivre la formation habilitation électrique BC

- Recyclage habilitation électrique BC obligatoire tous les 3 ans

Finalité de la formation :

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable d'appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques.

Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

Objectifs généraux :

Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT

- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements
- Obtenir l'habilitation électrique BC

Durée de l'action :

21h00

Nombre de participants :

10 personnes maximum. (Effectif à adapter en fonction du contexte sanitaire et des recommandations de l'Etat.)

Qualification des intervenants :

Les formateurs disposent des compétences suivantes ;

- connaissance de base en prévention
- compétences techniques
- compétences pédagogiques
- titulaire un diplôme en électricité

Méthode pédagogique :

- Méthode participative
- Méthode interrogative
- Méthode démonstrative
- Méthode découverte
- Mise en situation

Technique d'animation :

- Technique de brainstorming avec post it
- QCM
- Kahoot

Moyens pédagogiques :

- Document UTE C 18530
- PowerPoint
- Etude de cas
- Support par vidéo projecteur Vidéos
- EPI
- EPC
- Matériel électrique : armoire électrique pédagogique, planche électrique, petits matériels électriques : ampoules, fusibles.

Documents fournis :

- Manuel pédagogique
- Attestation de fin de formation

Evaluation :

- Document d'évaluation du stagiaire
- Document d'évaluation de la formation

PROGRAMME HABILITATION ÉLECTRIQUE BC

TRONC COMMUN 2/MODULE BC

Situer le cadre réglementaire

Décrire le principe d'une habilitation

Donner la définition des symboles d'habilitation

- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation

Préciser les rôles de chacun

- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension

Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

- Assurer la surveillance électrique de l'opération

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites

- Identifier les limites et les zones d'environnement

Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)

- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique

- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)

Nommer les informations et document à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux

- Rédiger des documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (Attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes)
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13

Décrire une conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Décrire les opérations de consignations

- Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Évaluation théorique sous forme de QCM.

20 questions au minimum sur connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité (**4 questions**)
- Les distances et les zones d'environnement (**5 questions**)
- La limite des opérations d'ordre électrique en présence de pièces nues sous tension (**6 questions dont 2 fondamentales**)
- Les équipements de protection (**5 questions**)

Epreuve pratique : Savoir-faire :

BC : 1 mise en situation minimum sur les compétences suivantes :

- Assurer une consignation en 1 étape

Un avis suite aux évaluations est donné par le formateur permettant à l'employeur de délivrer une habilitation.

Evaluer la satisfaction de la formation

